

Compte Financier CFA

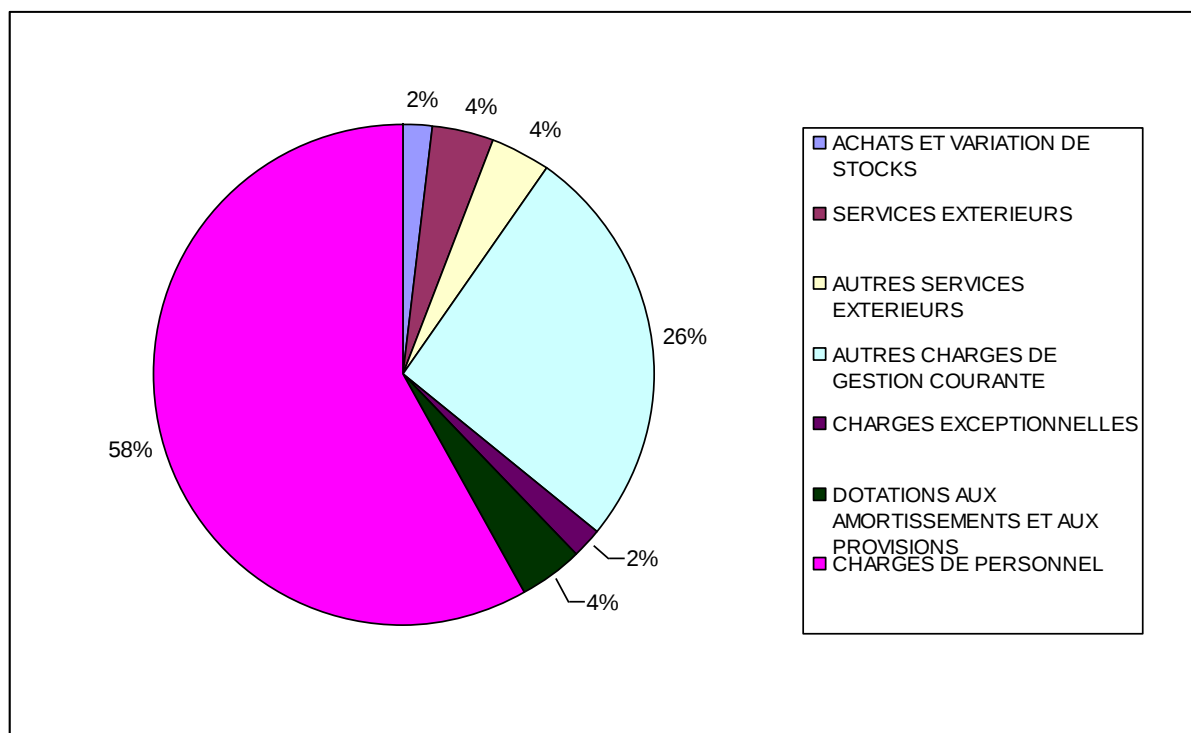
Le « CFA des Métiers du livre » a été installé à la rentrée 2010/2011 en tant que Service à Comptabilité Distincte de l'Université.

Les états joints détaillent les dépenses constatées sur ces trois exercices, le tableau ci-dessous en donne les chiffres clés :

CFA	2010	2011	2012
Montant net des dépenses	35 901,15	126 481,20	125 269.85
<i>Dont dépenses d'équipement</i>	<i>2 612.66</i>	<i>25 607.13</i>	<i>9 197.83</i>
Montant net des recettes	60 294,13	113 791,65	132 215.45
Fonds de roulement	24 392,98	12 720,69	24 511.33
Trésorerie	37 211,42	1 853,68	6 486.28
Résultat de Fonctionnement	27 005,64	12 917,58	16 143.43
Capacité d'autofinancement	27 005,64	13 934,84	20 988.47

Les dépenses de fonctionnement du CFA sont constituées à titre principal de charges de personnel : 67 249.06 € dont 27 416.94 € au titre des heures complémentaires (montant brut).

L'augmentation globale observée sur la masse salariale est de 4.1 % , les heures complémentaires progressant de plus de 50% en lien direct avec l'activité de formation continue . Les charges rattachées à l'exercice sont équivalentes d'une année sur l'autre.



Le second poste de dépenses : 26 % de la section concerne les autres charges de gestion courante : chapitre 65, d'un montant de 30 217.00 € :

Transport des Apprentis	14 470.00
Restauration des Apprentis	7 311.00
Hébergement des Apprentis	8 288.00
Redevances pour concessions, brevets licences et logiciels	148.00

Les autres chapitres de dépenses ne dépassant aucun 5 000 €, sont en augmentation notamment les dépenses de sous-traitance, les frais de colloques, les frais de missions, ainsi que la dotation aux amortissements (en lien direct avec les acquisitions 2011).

Les recettes de fonctionnement perçues sont récapitulées ci-dessous :

Recettes de fonctionnement	EX 2011	EX 2012
Droits de scolarité et redevances	387,00	
Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux	1 365,33	1 170,00
Prestations de formation continue	8 091,08	13 164,00
Autres prestations de services		
DGF Ministère	38 586,00	33 408,00
Subventions de la région	20 173,00	34 380,00
Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage	45 047,63	49 183,60
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	141,61	909,85
Total	113 791,65	132 215,45

Rappelons que la subvention du Conseil Régional est destinée à la prise en charge des frais liés au transport, à l'hébergement et à la restauration des apprentis. La variation d'un exercice correspond à une régularisation sur exercices antérieurs.

La capacité d'autofinancement de l'exercice 20 988.47 € couvre largement le financement des équipements 2012 : matériel de bureau, portables, moniteur d'un montant de 9197.83 €.

Le fonds de roulement au 31/12/2012 s'élève à **24 511.33 €**.